**TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANT**

**Renforcement de capacité des acteurs sur les techniques de rassemblement et de conservation de preuves médico-légales et électroniques**.

|  |  |
| --- | --- |
| **TERMS OF REFERENCE (to be completed by Hiring Office)** | |
| Hiring Office: | Bureau pays Mali |
| Purpose of consultancy: | Le renforcement des capacités des acteurs (prestataires de services, structures, etc.) a pour contexte de mieux gérer les cas de violence basé sur le genre (VBG) en matière de collecte et de conservation des preuves médico-légales et électroniques. L'objectif est de permettre une meilleure protection des survivantes /victimes et une action plus efficace contre la VBG. Ce renforcement de capacités est essentiel pour améliorer la qualité des interventions et garantir une réponse multisectorielle et intégrée aux cas de VBG.  Le renforcement des capacités des acteurs pour la collecte et la conservation des preuves médico-légales et électroniques en matière de VBG vise à améliorer la qualité des investigations et des poursuites judiciaires en matière de violence basée sur le genre. Plus spécifiquement, il vise à : améliorer les compétences des professionnels pour la collecte et la conservation adéquate des preuves, renforcer la collaboration entre les différents acteurs (police, justice, acteurs sociaux), et optimiser les procédures de traitement des preuves pour garantir leur admissibilité en justice.  En résumé, la collecte de preuves médico-légales et électroniques est cruciale pour établir la culpabilité des auteurs de VBG et garantir le respect des droits des survivant(es)s. Une formation adéquate des acteurs locaux est donc essentielle pour renforcer la lutte contre la VBG.  C’est dans cette optique que l’UNFPA, envisage le recrutement d’un(e)consultant(e), spécialiste en matière de VBG et de droit pénal en vue de la facilitation de l’atelier de Renforcement de capacité des acteurs sur les techniques de rassemblement et de conservation de preuves médico-légales et électroniques en matière de Violences Basées sur le Genre. |
| Scope of work:  *(Description of services, activities, or outputs)* | Le consultant en appui à UNFPA, fournira un appui technique en tant que point focal, spécialiste en matière de VBG et de droit pénal, assurant la facilitation de l’atelier de Renforcement de capacité des acteurs sur les techniques de rassemblement et de conservation de preuves médico-légales et électroniques en matière de Violences Basées sur le Genre.  Le rôle principal du consultant dans cet atelier est d'expertiser et de transmettre ses connaissances sur les méthodes de collecte de preuves dans le cadre de la violence basée sur le genre (VBG), en mettant l'accent sur les preuves médico-légales et électroniques. Il doit également faciliter le transfert de ces compétences aux participants.  Plus précisément, le consultant aura pour missions principales:  **1.** **Identifier les besoins des acteurs :**   * + **Déterminer les lacunes actuelles :** Évaluer les connaissances et compétences existantes des acteurs (agents de la police, professionnels de la santé, travailleurs sociaux, etc.) en matière de collecte de preuves médico-légales et électroniques pour les cas de VBG.   + **Comprendre les défis spécifiques :** Identifier les obstacles rencontrés par les acteurs dans la collecte, l'analyse et la préservation des preuves dans les cas de VBG, notamment en termes de ressources, de matériel, de formation et de procédures.   + **Écouter les participants :** Collecteur d'informations auprès des acteurs concernés par le biais d'entrevues, d'enquêtes ou de groupes de discussion pour comprendre leurs besoins et attentes spécifiques.   **2.** **Concevoir un programme d'atelier adapté :**   * + **Sélectionnez les modules pertinents :** Identifier les sujets clés à aborder lors de l'atelier, tels que les techniques de collecte de preuves médico-légales (examens médicaux, collecte de sang, etc.), la collecte et l'analyse de preuves électroniques (journaux de communication, images, etc.), l'utilisation de logiciels et d'outils spécifiques, la chaîne de conservation des preuves et les procédures d'investigation.   + **Définir les objectifs d'apprentissage :** Formuler des objectifs précis et mesurables pour chaque module de l'atelier, en veillant à ce que les participants soient capables de mettre en pratique les connaissances acquises dans la collection et la gestion des preuves.   + **Choisir les méthodes d'apprentissage :** Opter pour des méthodes d'apprentissage interactives, comme des ateliers pratiques, des études de cas, des simulations et des discussions en groupe, pour favoriser l'engagement et l'apprentissage actif.   **3.** **Élaborer le contenu pédagogique :**   * + **Proposer des ressources de qualité :** Concevoir des supports de présentation, des manuels, des guides pratiques et des outils pédagogiques adaptés au public cible, en veillant à ce qu'ils soient clairs, concis et faciles à comprendre.   + **Inscrire les VBG dans un contexte juridique :** Expliquer les cadres juridiques nationaux et internationaux relatifs à la VBG, aux droits des survivants et aux mécanismes de recours.   + **Souligner l'importance de la confidentialité et du respect :** Insister sur l'importance de la confidentialité, de la sécurité et du respect des droits des survivants lors de la collecte de preuves et de la gestion des cas.   **4.** **Évaluer l'impact de l'atelier :**   * + **Définir les critères d'évaluation :** Identifier les indicateurs qui permettront d'évaluer l'impact de l'atelier sur les participants, tels que le niveau de connaissances acquis, les changements de pratiques, et l'amélioration de la qualité des enquêtes.   + **Utiliser des outils d'évaluation :** Mettre en place des questionnaires de satisfaction, des évaluations de connaissances et des études de cas pour mesurer l'efficacité de l'atelier et identifier les points à améliorer.   Ces principales responsabilités concerneront la conception et l'animation de l'atelier, la sélection des outils pédagogiques, la préparation du matériel de formation, l'évaluation des participants et la rédaction d'un rapport final. |
|  |  |
| Duration and working schedule: | La consultation durera (10) jours, du 05 au 16 Mai 2025. Pendant toute la durée de la consultation, le consultant devra tenir compte des exigences de contenu exprimées par le contrat de service et respecter le calendrier de la mission. |
| Place where services are to be delivered: | Bamako, Mali. |
| Delivery dates and how work will be delivered (*e.g.* electronic, hard copy etc.): | **Les livrables** :  Pour une consultation visant à renforcer les capacités sur les preuves médico-légales et électroniques en matière de violence basée sur le genre (VBG), le consultant devrait livrer :   * **Un plan de travail détaillé avec calendrier** : Un plan précis détaillant les étapes de la consultation, les objectifs de chaque étape, les ressources nécessaires et les indicateurs de performance. Un calendrier détaillé permettra de suivre l'avancement des travaux. * **Un rapport final synthétisant l'atelier** : Un rapport complet synthétisant les objectifs de l'atelier, les méthodes utilisées, les participants, les résultats obtenus et les recommandations pour la mise en œuvre des constats. Le rapport devra également inclure des recommandations pour les besoins de formation spécifiques aux différents acteurs concernés (justice, santé, services sociaux, etc.). * **Des Modules pédagogiques** : Des modules de formation conçus pour faciliter la compréhension et l'application des techniques de rassemblement des preuves médico-légales et électroniques en matière de VBG. Ces modules seront adaptés à différents niveaux de connaissances et aux spécificités des acteurs cibles. * **Des recommandations spécifiques** concernant les besoins en formation pour les acteurs concernés (justice, santé, etc.) seront également fournies : Une analyse des besoins de formation spécifiques à chaque groupe d'acteurs (médecins, enquêteurs, juges, etc.). Ces recommandations incluront des propositions pour la mise en place de programmes de formation adaptés, ainsi que des recommandations pour l'utilisation d'outils et de ressources appropriées.   Le consultant pourra également fournir d'autres livrables au besoin, tels que des présentations, des fiches techniques, des questionnaires ou des documents de soutien. Ces livrables seront adaptés aux besoins spécifiques de l'atelier et aux objectifs de la consultation. |
| Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline: | Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l’équipe de l’unité Genre VBG et spécifiquement avec la Coordinatrice ONE STOP Center. Il est tenu d’ adhérer pleinement aux exigences de UNFPA en matière de redevabilité et de gestion des programmes. |
| Supervisory arrangements: | Le consultant travaillera sous la supervision directe de la cheffe de l’unité Genre et VBG. |
| Expected travel: | Le consultant durant tout le temps de la consultation, devra effectuer des déplacements, dans le cadre des concertations, réunions en vue des préparatifs de l’atelier.  Tous les coûts liés aux déplacements liés au projet seront couverts par UNFPA. |
| Required expertise, qualifications and competencies, including language requirements: | **Qualification requise** :  Le consultant doit disposer d’une solide expertise en matière de VBG et de droit pénal, ainsi qu'une connaissance approfondie des procédures médico-légales et des techniques de collecte de preuves électroniques. Une expérience dans le renforcement de capacités est également cruciale.  **Qualifications spécifiques :**  Expertise en matière de VBG et de droit pénal :  Une compréhension approfondie des différents types de violences basées sur le genre, des lois et des réglementations en vigueur, ainsi que des mécanismes de justice.  **Connaissance des preuves médico-légales** :  Une bonne connaissance des procédures médico-légales, des différentes techniques de collecte de preuves, ainsi que des aspects juridiques liés à l'utilisation des preuves médico-légales en justice.  **Connaissance des preuves électroniques** :  Une expertise dans la collecte, l'analyse et l'interprétation des preuves électroniques (textes, images, vidéos, données de réseaux sociaux, etc.).  **Expérience dans le renforcement de capacités :**  Une expérience avérée dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'ateliers de formation, ainsi que dans la transmission de connaissances pratiques.  **Compétences en communication et en pédagogie :**  Une capacité à communiquer efficacement avec des acteurs divers (justice, santé, police, etc.) et à adapter le contenu de l'atelier à leur niveau de connaissances.  **Sensibilité culturelle** :  Une aptitude à prendre en compte les contextes culturels et sociaux des différents acteurs impliqués.  **Connaissance du contexte malien :**  Une connaissance du contexte juridique, social et culturel du Mali est un atout. |
| Inputs / services to be provided by UNFPA or implementing partner (e.g. support services, office space, equipment), if applicable: | NA |
| Other relevant information or special conditions, if any: | Il est tenu d’adhérer complètement aux normes et procédures de l’UNFPA. |
| Signature of Requesting Officer in Hiring Office:  Date: 23/05/2025 | |